



Groupe écologiste et citoyen

—

Conseil métropolitain du 16 octobre 2020

Nantes Métropole

—

Dossier Presse





SOMMAIRE

EDITO DES CO-PRESIDENT.E.S « <i>Ambitieux et concrets</i> »	Page 3
CONVENTION CITOYENNE ET CHARTE DE DÉONTOLOGIE	Page 4
SOLIDARITÉ / MISE À L'ABRI.....	Page 5
MOBILITÉS (VÉLO ET PÉRIPHÉRIQUE)	Page 6
RÈGLEMENT DE LA PUBLICITÉ	Page 7
IMPLANTATION D'AMAZON	Page 8
GRAND PORT MARITIME ET ZONE DU CARNET	Page 9
TRANSITION ALIMENTAIRE	Page 10
LA VILLE DE DEMAIN (PONT ANNE DE BRETAGNE ET PETITE HOLLANDE)	Page 11
ECO-CONCEPTION / TOURISME SOLIDAIRE ET RESPONSABLE	Page 12
FC NANTES.....	Page 13



“



Ambitieux et concrets, pointilleux et stratégiques...

Voilà les qualificatifs que méritent les membres de notre groupe écologiste et citoyen, et spécifiquement chacun.e des élu.e.s qui le compose. A l'heure du Conseil communautaire du 16 octobre, au fil d'une préparation qui exige toujours une belle somme de travail, ils et elles se sont donné.e.s sans réserve pour questionner le sens des délibérations qu'il leur revient de présenter, pour initier un riche croisement des regards critiques et tenir tout à la fois l'efficacité opérationnelle des dispositifs et le cap stratégique – écologiste et citoyen ! – qui nous unit.



Sur le thème des mobilités, notre groupe est à la manœuvre, portant notamment des mesures favorables au développement de la pratique du vélo, dans une posture très active. En même temps, nous nous opposons avec force au projet d'aménagement du périphérique sur la Porte de Gesvres. Pour des raisons de fond – il porte une philosophie d'un autre âge – et éminemment pragmatiques : ne dépensons plus un euro sur des réalisations qui vont à l'encontre de l'invention des nouvelles mobilités.

Nous sommes également très actifs sur le thème des solidarités, qu'il s'agisse du soutien à l'économie de proximité ou de l'élargissement des crédits attribués à l'expérimentation de la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté des jeunes dont Nantes Métropole est un des 10 territoires "démonstrateurs". Sans oublier la revendication renouvelée de notre groupe à agir sans attendre, et sans alibi dilatoire, sur le scandale des personnes à la rue.

”

Les coprésident.e.s du groupe écologiste et citoyen.

Mahel Coppey - Vice-Présidente de Nantes Métropole // Déchets - Économie circulaire - Économie sociale et solidaire

et Fabien Gracia - Maire de La Montagne // Membre du bureau métropolitain Délégation territoriale



Mahel Coppey - Nantes
Vice-Présidente de Nantes
Métropole
Déchets
Économie circulaire
Économie sociale et solidaire



Fabien Gracia - La Montagne
Membre du bureau métropolitain
Délégation territoriale

La démarche citoyenne : co-construire des politiques publiques mieux adaptées aux besoins des habitant.e.s

Nous nous félicitons de ce travail qui évalue l'incidence de la crise sanitaire en plaçant l'habitant.e au coeur de la réflexion et de l'action. Il est essentiel d'être à l'écoute des besoins, des craintes et des aspirations du quotidien afin de les transformer en politiques publiques cohérentes et adaptées aux problématiques du terrain. Emploi, situation économique des ménages, aspirations résidentielles, question environnementale, déplacements et usages numériques... Les préoccupations premières des habitant.e.s doivent être l'ADN de nos décisions politiques. A l'aune d'une crise qui chamboule toutes nos habitudes, il est essentiel de dire ce que l'on fait, faire ce que l'on dit. Avec humilité, respect, bienveillance et en responsabilité.

Charte de déontologie : Faire évoluer nos pratiques de gouvernance pour dynamiser la démocratie

Dans cette charte de déontologie vous trouverez des évidences, presque des banalités, « exercer son mandat au service de l'intérêt général », « lutter contre les conflits d'intérêts », « voter de manière éclairée ». Et pourtant, peut-être que ces évidences ne le sont pas tant que ça... Demander à des élus de savoir pourquoi ils votent, cela paraît la moindre des choses. Pourtant, dans les faits, les votes reposent en grande partie sur la confiance dans le travail des services de la Métropole et des quelques élu.e.s qui auront passé du temps sur le dossier concerné. Sur la qualité du travail, rien à redire. En revanche, il y a à dire sur la qualité du fonctionnement démocratique.

Faire de la politique avec les citoyen.ne.s.

Par ailleurs, dans cette charte sont précisés les moyens permettant la vérification des principes énoncés, notamment la mise en place d'une commission éthique et transparence constituée à parité d'élus.e.s et de citoyen.ne.s tiré.e.s au sort. En incluant les citoyen.ne.s, nous affirmons que l'éthique en politique n'est pas un sujet réservé à quelques élus ou à quelques experts mais un sujet partagé sur lequel chacun.e est en capacité de poser un jugement.



Christophe Jouin
Membre du conseil
métropolitain

En matière de lutte contre la pauvreté, le rôle des métropoles est capital.

Depuis plus d'un an, Nantes Métropole est un des 10 territoires "démonstrateur" de la Stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté des jeunes. Malgré des débuts compliqués, les six projets mis en place montrent la capacité de notre territoire à se saisir des questions de solidarités et à agir. Il faut en avoir conscience et l'assumer politiquement: les métropoles peuvent jouer un rôle majeur en matière de solidarités et vu les circonstances, la nôtre va devoir renforcer sa stratégie de lutte contre la pauvreté. Parce que nous sommes une métropole nous nous trouvons confrontés à des enjeux propres.

La question centrale aujourd'hui, sur laquelle il nous faut aller vite, c'est celle des personnes à la rue. On va pouvoir continuer à poser des rustines ici ou là avec des plans pauvreté bien pensés et d'ailleurs menés avec soin par les services et les acteurs. Mais on doit également être capables de dire collectivement : "ça suffit". On peut continuer à regarder du côté de la Préfecture lorsqu'il s'agit de demandeurs d'asile qui se trouvent à la rue, et du côté du Conseil départemental lorsqu'il s'agit de familles, d'enfants ou d'adolescents. Dans les rangs de cette assemblée, nous avons une majorité de gauche, qui ne doit plus se poser la question de savoir si elle doit agir ou pas.

Nous avons le devoir d'hospitalité de mettre en oeuvre dès aujourd'hui un plan d'action massif à destination de toute personne à la rue. Chaque drame, chaque nuit qui passe, accuse chacun et chacune d'entre nous. C'est pourquoi nous demandons la création d'une instance métropolitaine de travail entre associations et communes sur le sans-abrisme, afin d'élaborer au plus vite un vaste plan de mise à l'abri."



Nicolas Martin

Vice-Président de Nantes
Métropole
Mobilités douces



François Prochasson

Vice-Président de Nantes
Métropole
Droit au logement
Logement social

Favoriser la pratique du vélo sur le territoire de la métropole

En plus d'être un formidable levier pour l'économie locale - la demande de vélos a explosé sur le territoire, la pratique du vélo est un enjeu écologique, un enjeu social et un enjeu de santé publique. Dans la mesure où il garantit la distanciation physique particulièrement utile pour lutter contre la propagation du virus, nos stratégies métropolitaines de mobilité considèrent que le vélo est un allié dans la lutte contre la propagation de la Covid 19 mais aussi pour limiter le report des usagers des transports en commun vers la seule voiture.

Ainsi, les deux dispositifs d'aide au vélo, dont le terme était initialement fixé au 30 septembre 2020 sont reconduits. Il s'agit de l'aide de 100 € à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique neuf pour les résidents.e.s et de 200 € pour les salarié.e.s d'employeurs qui ont adhéré aux packs mobilités. Il s'agit par ailleurs du doublement du « coup de pouce vélo » mis en oeuvre par l'Etat pour l'aide à la réparation.

Aménagement de la Porte de Gesvres : un projet routier qu'il nous faut interroger

L'aggravation de la crise climatique et la meilleure connaissance que nous avons désormais de l'impact sur la santé des polluants issus de la circulation automobile nécessitent de revoir le projet d'agrandissement de l'échangeur de la porte de Gesvres. Il est clair que les conséquences directes de ce projet, impliquant la destruction de 4 hectares de zones boisées et 1 232 m² de zones humides, ne sont pas compatibles avec l'ambition de Nantes Métropole de lutter contre le dérèglement climatique ni celle de protéger la santé des habitant.e.s.

Nous le savons, les nouvelles infrastructures routières génèrent un trafic supérieur de l'ordre de +10 à +20%. Concernant le tronçon routier qui nous préoccupe, celui de la porte de Gesvres, le rapport remis par **l'Autorité environnementale** chiffre à **+35%, cette augmentation.**

Ainsi, nous refusons que de l'argent public (et il s'agit ici de 50 millions d'euros) soit injecté pour augmenter le trafic routier et ses nuisances sur la métropole nantaise. En cette période où l'argent ne court pas les rues, nos besoins stratégiques sont ailleurs. Pour être en cohérence avec les besoins des habitant.e.s de la métropole, cet argent devrait plutôt servir à la création de parcs relais, à l'ouverture ou au renforcement des lignes de transports en commun de bus ou de train express du quotidien, notamment dans les communes éloignées de la ville centre. Ces sujets méritent un lancement rapide d'assises de la mobilité à l'échelle métropolitaine auxquelles nous participerons avec grand intérêt.



Tristan Riom

Membre du conseil
métropolitain
En mission auprès de Julie
Laernoës
Climat et énergie



Delphine Bonamy

Membre du conseil métropolitain
En mission auprès de Julie
Laernoës
Agriculture périurbaine
Forêts urbaines

Réguler la publicité est un acte éminemment politique.

Aujourd'hui, nous adoptons le principe d'une concertation citoyenne au sujet de la question de la publicité sur notre territoire, via l'élaboration du Règlement local de publicité métropolitaine. Nous nous en félicitons car la publicité - et a fortiori la publicité sur l'espace public - est un sujet éminemment politique. Les objectifs inscrits dans notre règlement local de publicité en vigueur sont clairs. Il s'agit de *"préserver le cadre de vie des Nantais, le patrimoine architectural, végétal et paysager de la commune, et une activité socio-économique s'exerçant sur le territoire de cette dernière."*

23 ans après l'adoption de ce règlement et au moment où nous allons le réformer, veillons à tenir éloignées de notre territoire les publicités qui iraient à l'encontre d'une métropole apaisée, non sexiste et respectueuse de tou.te.s les publics, particulièrement des plus jeunes. Réguler la publicité sur notre territoire, c'est aussi soutenir nos commerces de proximité, qui subissent de plein fouet, en plus des conséquences de la crise sanitaire, l'installation des gros magasins industriels dépensant sans compter pour une publicité agressive.

Exonération des loyers : les aides publiques doivent uniquement profiter aux entreprises pénalisées par la pandémie.

L'exonération de loyers doit s'adresser aux acteurs économiques et associatifs pénalisés par la pandémie et plus particulièrement l'arrêt de leur activité durant la période de confinement du 16 mars au 10 mai 2020. Nous regrettons la présence de deux multinationales de la publicité urbaine, JC Decaux et Clear Channel, dans la liste des bénéficiaires de l'aide métropolitaine.

En effet, s'il est clair que des commerces employant pour certaines plusieurs dizaines de personnes et les associations ont été gravement affectés par la crise, la notion de « pénalisation » est beaucoup moins évidente en ce qui concerne les affichages publicitaires. La location dont il est ici question concerne des entreprises ne répondant absolument pas aux mêmes impératifs financiers que les autres, et qui n'ont, à priori, pas subi d'interruption majeure d'activité et ne sont en outre pas ancrées dans la dynamique économique territoriale que notre majorité souhaite impulser.



Elhadi Azzi

Membre du conseil
métropolitain

Refuser l'amazonisation de notre territoire.

Ce vœu d'ouvrir les commerces le dimanche est l'occasion pour le groupe écologiste et citoyen de renouveler tout son soutien à l'économie de proximité, aux commerçant.e.s et à celles et ceux qui ont perdu leur emploi en raison de la crise sanitaire.

Ce sont nos commerçant.e.s qui dynamisent nos rues qui créent du lien social et qui contribuent à la fabrique de la ville humaine et solidaire.

Ce sont eux et elles qu'il faut soutenir ! Il nous semble important de le rappeler et chemin faisant d'évoquer notre devoir de protéger ces acteur.ice.s précieux.se.s de notre territoire des dangers du commerce en ligne et des géants de ce secteur, dont Amazon est le plus sinistre représentant.

Pendant les 8 semaines de confinement, la fermeture de 86% des commerces de proximité a eu pour conséquences l'explosion des opérations de vente en ligne. Amazon, qui s'implante aux portes de notre territoire, hier à Carquefou et qui a annoncé son arrivée prochaine à Montbert, représente un risque majeur pour l'emploi et le commerce de proximité déjà très fortement affectés par les conséquences de la pandémie.



Fabien Gracia - La Montagne

Membre du bureau métropolitain
Délégation territoriale

Aménagement du Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire : priorité à la préservation de notre biodiversité

Nous écologistes ne sommes évidemment pas des ennemis du Grand port maritime. Au contraire.

Le transport maritime, et singulièrement le transport fluvial quand on parle de Cheviré, est un mode de transport que nous souhaitons voir se développer. Pour autant, soyons francs : notre collectivité joue le jeu, avec un niveau d'engagement qu'il faut souligner. Sans vision complète, ou en profondeur, de la stratégie portuaire, nous acceptons de participer à une très belle hauteur au financement des travaux prévus à Cheviré. Et à ce stade, le projet ne va pas assez loin. Nous souhaiterions que le port ose faire de Cheviré la « base logistique fluviale » au service de la métropole, c'est là un horizon que nous défendons.

Il est tout aussi clair que nous partageons avec nombre d'acteurs du territoire l'inquiétude sur le devenir du GPM. Rappelons-le : l'enjeu du GPM est de se sortir de sa dépendance aux énergies, et singulièrement aux énergies fossiles. C'est là un horizon incontournable, et il faut y travailler maintenant. Ce sera sans aucun doute une priorité - espérons-le - dans l'élaboration en cours du futur projet stratégique du GPM.

C'est d'ailleurs cette non-visibilité stratégique, ce manque de vision , qui nous conduit à nous opposer à l'aménagement du site du Carnet.

Le projet du Carnet ne remplit aucune des cases qu'il devrait naturellement remplir. Il impacte la biodiversité et repose la question de la protection globale de l'estuaire de la Loire. D'ailleurs, parce qu'il a bénéficié d'un principe dérogatoire dans le cadre des sites "clefs en main" du gouvernement, il va à l'encontre du droit de l'environnement sans qu'on ait pu être débattre, dans aucune instance. Ce projet ne prend pas en compte le risque inondation, et il se construirait sur une zone dont le risque de submersion marine est avéré. Et puis aucune alternative, qui aurait pu permettre d'éviter l'artificialisation du territoire qui est notre objectif, n'a été étudiée.



Julie Laernoës

Vice-Présidente de Nantes Métropole -
Agriculture - Climat - Mutations
économiques - Résilience (pollution et
forêts urbaines) - Transition alimentaire
Transitions énergétiques

Adoption d'une révision en profondeur du dispositif d'aides aux agriculteurs de notre territoire.

Aujourd'hui, nous passons un cap, un cap majeur. Le Projet Alimentaire Territorial (PAT), que nous avons adopté en octobre 2019, entre désormais dans une phase opérationnelle et les orientations que nous lui avons données vont changer vraiment la politique de notre collectivité en matière d'agriculture, et, souhaitons-le, le visage de l'agriculture sur notre territoire.

C'est pour cela que notre dispositif d'aides à l'installation des agriculteurs contient désormais **deux nouvelles mesures fortes** : **la remise en exploitation de terres agricoles**, et donc les opérations de défrichage des agriculteurs en phase d'installation, **sera désormais exclusivement dédiée à des projets en production alimentaire**, avec un doublement du plafond de ces aides en poussant à la certification bio à travers un accompagnement financier. (*plafond à 2400 € / ha en installation et 1920 € / ha en exploitation existante*); **tous les projets d'installation agricole sur notre territoire seront orientés vers le bio**. Nous accompagnerons des exploitations certifiées ou en cours de conversion, ou même simplement engagés dans une formation à l'agriculture bio, et donc accompagnés pour cela.

Dans le droit fil de **la Charte de l'agriculture urbaine** que nous venons de signer avec l'Association Française d'Agriculture Urbaine Professionnelle (AFAUP), dans le droit fil de notre Projet Alimentaire Territorial (PAT), nous activons concrètement des projets de qualité qui constituent ensemble un vrai levier de la transition écologique.



Julie Laernoès

Vice-Présidente de Nantes Métropole -
Agriculture - Climat - Mutations
économiques - Résilience (pollution et
forêts urbaines) - Transition alimentaire
Transitions énergétiques

Le pont Anne de Bretagne, symbole de la ville de demain

Tant dans ses intentions que dans les propositions de réalisation, ce projet d'élargissement du pont Anne de Bretagne est ambitieux. Il est à l'image d'un territoire qui innove, qui reconnecte à la nature, qui développe ses transports en commun, qui se réapproprie l'espace public et qui favorise les alternatives à la voiture. En cette période contrainte financièrement, nous sommes attentifs à ce que l'argent public soit utilisé le plus efficacement possible pour construire la résilience de notre territoire. **50 millions d'euros pour un pont multimodal et 10 millions d'euros pour un parking P+R à Babinière relié au tramway : voilà des projets qui vont contribuer à faire baisser la pollution de l'air et les 43% de gaz à effet de serre issus de l'automobile.**

Respect de la démarche ERC (éviter, réduire, compenser), infrastructure végétalisée, reconquête de l'espace public à destination des habitants : ce nouveau pont, qui **facilitera les déplacements en tramways, à pied et à vélo en offrant aux piétons et aux deux-roues un large espace public de qualité et ouvert sur la Loire**, est un symbole de la ville de demain.

Surtout, ce pont participe de l'évolution d'un réseau en étoile vers un réseau mieux maillé, qui se développe sans passer par le centre-ville. Le 26 octobre prochain sera lancé la concertation publique sur la création de nouvelles lignes de tramways. Les citoyen.ne.s sont invités à y participer le plus largement possible.



Delphine Bonamy

Membre du conseil métropolitain
En mission auprès de Julie
Laernoès
Agriculture périurbaine
Forêts urbaines

Aménagement Gloriette-Petite Hollande : à partir de l'existant, façonnons un espace public apaisé et résilient.

Nous saluons la modification du projet d'aménagement des espaces publics Gloriette-Petite Hollande qui va permettre de désimperméabiliser un espace conséquent en plein centre ville. Construire un grand parking souterrain ne correspond en effet plus à l'objectif de réduction de l'usage de la voiture, de réduction des émissions de GES, et d'amélioration de la qualité de l'air. Il s'agissait d'une aberration.

Nouveau mandat, nouvelle majorité: la suppression de ce parking est un engagement fort de la part de la majorité, pris auprès de nos concitoyen.ne.s et qui permet à la collectivité d'économiser près de 15 à 20 millions d'euros. Cet engagement pourra être atteint grâce au développement des transports en communs et des mobilités douces qui sont initiés conjointement. C'est ainsi que l'on permettra un rééquilibrage dans le partage de l'espace public.

Donnons nous les moyens pour que le réaménagement de la place de la petite Hollande soit un bel exemple d'espace public apaisé, agréable et résilient, rendu aux habitant.e.s et à ses usager.e.s.



Louise Vialard
Membre du
conseil
métropolitain

Intégrer des critères d'éco-conception et de numérique responsable aux marchés publics de la métropole.

Par rapport aux transports ou à l'industrie, nous avons moins conscience de l'empreinte écologique du numérique. Et pourtant, cette empreinte est colossale : aujourd'hui, **les émissions de CO2 du secteur numérique sont équivalentes à celles de l'aviation civile**. Avec le développement des nouvelles technologies, l'impact du numérique sur l'environnement va continuer de s'accroître. Nous le savons, il est nécessaire de repenser nos usages et de tendre vers une plus grande sobriété pour que le numérique puisse perdurer et continuer à être un outil au service des citoyens. Lors de la dernière Nantes Digital Week, qui s'est tenue en septembre 2020, la Métropole a salué le lancement d'un collectif portant le Numérique Responsable, c'est-à-dire une vision du numérique plus humaine et durable. La Métropole se doit de suivre cet élan et les marchés publics ont le devoir d'être exemplaire en intégrant des critères d'éco-conception, de numérique responsable et en veillant à la protection des données personnelles des usagers des services publics locaux.



Marie Vitoux
Conseillère municipale

Demande de renouvellement de dénomination de la ville de Nantes en commune touristique

Après plusieurs mois de confinement et une situation sanitaire en constante évolution, le secteur du tourisme est l'un des secteurs les plus affectés sur notre territoire. Cette situation souligne encore davantage un constat clair : le modèle de tourisme actuel n'est pas adapté au monde de demain.

Le projet de l'arbre aux hérons par exemple – nous avons eu l'occasion d'en parler pendant la campagne, est un projet ancien. Vingt ans après sa conception, le monde a bougé, les changements climatiques se sont accélérés, nous ne pouvons fermer les yeux là-dessus. C'est vrai sur ce projet, et c'est une réalité sur la nécessité de changer notre regard sur notre vision du tourisme en général. La culture a fait de notre territoire ce qu'il est aujourd'hui : une métropole vivante et ouverte sur le monde. Réfléchissons maintenant ensemble aux manières de faire vivre cette richesse dans le respect de nos engagements en faveur de la



Florian Le Teuff
Membre du conseil
métropolitain
- Enjeux bretons

Un levier pour concrétiser des projets nantais innovants pour le FCNantes

Dans la perspective de l'accueil de la coupe du monde de rugby en 2023, il y a de quoi se réjouir de l'optimisation et de la modernisation du stade de la Beaujoire. Le FC Nantes fait pleinement partie du patrimoine des Nantais.e.s et nous avons conscience de la nécessité d'obtenir des tarifs populaires.

Le contrat d'occupation arrivant à expiration, il va bientôt faire l'objet de renégociations entre la collectivité, le propriétaire et le FC Nantes, le club occupant. **C'est un levier que nous ne devons pas hésiter à activer pour défendre nos valeurs collectives.**

Par exemple, une concession permettrait de concrétiser certains projets nantais innovants qui, depuis la dernière campagne électorale, font l'objet d'un consensus au sein de l'ensemble de la classe politique nantaise. Ces projets pourraient s'enraciner dans l'actionnariat populaire, qui permet aux acteur.ice.s du territoire d'être impliqués dans les organes de décisions de leur club, ou bien proposer une gouvernance partagée du stade qui permettrait d'impliquer les associations de supporters, de riverain.e.s, de commerces ambulants... La renégociation du contrat d'occupation est une opportunité à saisir pour que résonnent dans notre club des valeurs **"à la nantaise"**.



Contact presse

Louise PAHUN

Responsable communication

Groupe Ecologiste et Citoyen

Ville de Nantes et Nantes Métropole

louise.PAHUN@nantesmetropole.fr

+33 2 40 41 63 76

+33 6 58 69 96 37